

qui soit universel, non discriminatoire et efficace a déjà trop tardé. Nous souhaitons que les relevés nationaux figurent aussi dans ce Registre. Il faudra alors être disposés à intervenir en fonction de ces renseignements.

Nous nous réjouissons des progrès historiques réalisés au cours de la dernière année entre l'Est et l'Ouest au chapitre du contrôle des armes. Nous incitons toutes les parties à ratifier et à mettre en oeuvre, le plus tôt possible, la Convention sur les forces conventionnelles en Europe et les traités START, puis de se mettre à la tâche pour réduire encore davantage les arsenaux inutilement grands.

Nous ne sommes pas naïfs. Il va de soi que tout pays a le droit légitime d'évaluer ses propres besoins en matière de défense et d'agir en conséquence. Mais nul pays, sous le couvert de la défense, n'a le droit d'accumuler des armes destinées à détruire ses voisins. Et je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est tout aussi consternant de voir les sommes excessives qui sont consacrées aux armes, au détriment de priorités comme la santé, l'éducation et l'agriculture.

À nous de choisir : les instruments de destruction ou les outils de la paix ?

Efficacité de l'aide humanitaire

L'aide aux victimes de catastrophes naturelles, économiques et politiques a toujours été une priorité des Nations Unies. Or, on ne sait trop comment, leur intervention en situation de crise a perdu de sa vigueur d'autrefois, sans doute par la faute de querelles entre organismes et de ressources, pourtant peu abondantes, que chacun amasse jalousement.

Quand on pense à la situation tragique que vivent des êtres humains, cette attitude est inadmissible et intolérable. Aussi est-il temps que l'on nomme un haut représentant chargé de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe, qui soit capable d'organiser avec promptitude et compassion des interventions internationales.

C'est en revigorant l'efficacité de l'ONU pour les secours en cas de catastrophe et en créant des liens plus forts entre New York et Genève que les interventions interorganismes seront ce qu'elles doivent être, cohérentes et focalisées. Nous appuyons la création d'un nouveau fonds des Nations Unies qui donnerait une certaine latitude en matière d'aide humanitaire en début de catastrophe.

Pays en développement

Malgré des restrictions économiques auxquelles pratiquement aucun pays n'échappe, le Canada croit que l'ONU, renforcée et plus efficace, doit continuer à venir en aide en priorité aux plus pauvres d'entre nous.